



**ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION
DE DROIT
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC**

Je certifie que la réquisition présentée le 2026-05-08 à 13:00 a été inscrite au Livre foncier de la circonscription foncière de Laval sous le numéro 30 290 416.

Le fichier de signature électronique ECACL30_290_416.sig, qui accompagne ce document, émis par M^e **Patrick Plante**, L'**Officier de la publicité foncière du Québec**, atteste que la transmission du document est sans altération et que celui-ci provient du Registre foncier.

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis	
Forme :	Sous seing privé	
Nature générale :	Avis de contamination	
Nom des parties :	Requérant	9423-7674 QUÉBEC INC.

AVIS DE CONTAMINATION

(Article 31.58 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2)

26S07260203

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LAVAL

Laval, ce septième (7^e) jour de mai de l'an deux mille vingt-six

(07-05-2026)

COMPARAÎT :

9423-7674 QUÉBEC INC., société par actions constituée sous le régime de la Loi sur les sociétés par actions (L.R.Q., c. S 31.1), tel qu'il appert du certificat de constitution daté du 1 septembre 2020, immatriculée au registre des entreprises (Québec) sous le numéro 1175719351, ayant son siège au 7815 rte Transcanadienne, Montréal, province de Québec, H4S1L3, représentée par Carol KHOURY dûment autorisés aux termes d'une résolution du conseil d'administration en date du 16 avril 2026 et dont copie demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée par le représentant en présence du notaire.

Ci-après nommée le « COMPARANT »

LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne d'inscrire sur le registre le présent avis de contamination concernant le terrain désigné ci-après, faisant état de la présence des contaminants dans le terrain au-delà des valeurs limites réglementaires, tel qu'il apparaît dans le résumé de l'étude de caractérisation présenté ci-dessous et attesté par un expert visé par l'article 31.65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2.

1. DESIGNATION DU TERRAIN

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant :

- 1.1 Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro **UN MILLION SIX CENT TRENTE-SEPT MILLE SEPT CENT SOIXANTE-NEUF (1 637 769)** du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Laval.

Sans bâtisse située sur le boulevard Curé-Labelle et 71e avenue, Laval, Québec, circonstances et dépendances ;

(Ci-après « l'Immeuble »)

2. IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE ET PERSONNE VISEE PAR L'AVIS

Le Comparant est propriétaire de l'Immeuble en vertu d'un titre de propriété publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous le numéro 25 702 465.

3. DESIGNATION DE LA MUNICIPALITE ET DE L'UTILISATION AUTORISEE

Le terrain est situé dans la Ville de Laval et les usages autorisés sur le terrain sont usage résidentiel, commercial, institutionnel et communautaire, récréation extensive et intensive en vertu de la réglementation de zonage de cette municipalité soit la zone T6.2-3079.

4 RESUME DE L'ETUDE DE CARACTERISATION

Le résumé ci-joint de la CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE II ET DÉMANTÈLEMENT DES BÂTIMENTS préparé le 6 mai 2026, lesquelles ont été rédigées par Mathy BRUN KONÉ de la firme BIOSOL ENVIRONNEMENT, contresigné par le comparant, fait partie intégrante du présent avis et contient :

- 4.1 un énoncé de la nature des contaminants présents dans le terrain et dont la concentration excède les valeurs limites de l'annexe 1 du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains*;
- 4.2 un énoncé des catégories d'usages permis sur le terrain, le cas échéant, en fonction des valeurs limites réglementaires applicables;
- 4.3 un bref historique des activités qui ont eu lieu sur l'Immeuble;
- 4.4 la superficie du terrain occupée par les sols contaminés ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur;
- 4.5 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est;
- 4.6 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un kilomètre ainsi que la proximité d'un cours ou un plan d'eau de surface, le cas échéant.

5. MODALITE PARTICULIERE A L'AVIS DE DECONTAMINATION

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un avis de décontamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'Immeuble, ou partie de celui-ci.

EN FOI DE QUOI, LE COMPARANT A SIGNÉ à Laval, ce sept mai deux mille vingt-six (7 mai 2026)

Signature du comparant :

9423-7674 QUÉBEC INC.

Par : 
Carol KHOURY


ATTESTATION

Je, soussigné, Me Natalie SEMAAN, notaire, atteste que :

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité du comparant ;
2. Le document traduit la volonté exprimée par le comparant ;
3. Le document est valide quant à sa forme.

Attesté à Laval, province de Québec, ce septième (7^e) jour de mai de l'an deux mille vingt-six (2026).

Nom : Natalie SEMAAN
Qualité : notaire
Adresse : 11 900, rue de l'Avenir, bureau 501, Mirabel (Québec) J7J 2T6.


Me Natalie SEMAAN, notaire

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE

CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE II ET DÉMANTÈLEMENT DES
BÂTIMENTS
17, 41, 51 BOULEVARD CURÉ-LABELLE, LAVAL (QC)
40-46, 66, 72 71^E AVENUE, LAVAL (QC)
LOTS 1 637 769 (LOT VISÉ PAR LA CESSATION D'ACTIVITÉ D'UNE ANCIENNE STATION-
SERVICE),
N/D : 2025-2017-3F

Suite à la conclusion et aux recommandations de l'évaluation environnementale de site phase I réalisée par Géosphère consultants en janvier 2023, les services professionnels de Biosol Environnement (ci-après « Biosol ») ont été sollicités par Mme Émie Paquette pour la compagnie E. Khoury construction afin de réaliser une caractérisation environnementale de site Phase II (ci-après « Phase II ») sur le site, représenté par divers lots situés sur le boulevard Curé-Labelle et la 71^e avenue à Laval (Qc) (ci-après « le site ») afin d'évaluer la qualité environnementale des sols et de l'eau souterraine. Cette caractérisation avait pour objectif principal de connaître la qualité environnementale des sols et de l'eau souterraine du site à l'étude, au droit des préoccupations soulevées lors de la Phase I. Une cessation d'activité a eu lieu sur le site à l'étude, plus particulièrement sur le lot 1 637 769. L'étude est donc réalisée dans un contexte de cessation d'activité et de changement d'usage en particulier sur le lot 1 637 769, le client désirant développer un immeuble résidentiel sur le site. L'étude n'est pas réalisée dans un tel contexte sur les autres lots formant le site.

En effet, une activité listée à l'annexe III du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* (ci-après « *RPRT* ») se déroulaient sur le site, soit :

- Présence d'un « Postes de distribution de carburant utilisant des équipements pétroliers à risque élevé, tels que définis par l'article 8.01 du Code de construction ». La date de la cessation de l'activité ainsi que le démantèlement des infrastructures pétrolières demeurent inconnues.



La présente étude est réalisée sur le site situé sur le boulevard du Curé-Labelle et la 71^e avenue à Laval (Qc), identifié par les numéros de lots 1 637 764, 1 637 765, 1 637 766, 1 637 767, 1 637 768, 1 637 769, 1 637 770, 1 637 772 et 1 637 773 du Cadastre du Québec et représenté par les coordonnées 45° 32' 06.06" latitude nord et -73° 43' 46.91" longitude ouest (ci-après nommé « site à l'étude »). Le site fait partie de la zone T6.2-3079, autorisant un usage résidentiel, commercial, institutionnel et communautaire, récréation extensive et intensive.

Le site fait partie de la province géologique de la Plate-forme du Saint-Laurent, les dépôts meubles sont principalement constitués de till épais et continu et la lithologie est composée de calcaire, dolomie, shale et grès. L'écoulement de surface s'effectuerait principalement par infiltration sur les surfaces graveleuses. Le site n'est pas couvert par les données issues du projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES). Deux (2) puits sont présents dans un rayon de 1000m du site et aucun de ces puits n'est situé en aval hydraulique du site. Il est peu probable que ces puits soient utilisés pour l'alimentation en eau potable car le secteur est desservi par le réseau d'aqueduc municipal.

Le sens d'écoulement régional s'effectuerait vers le sud-est, soit en direction de la rivière des Prairies, située à environ 50m au sud.

Aucun milieu humide n'est présent dans un rayon de 1000m autour du site alors que deux occurrences floristiques et une occurrence faunique sont présentes dans un rayon de 1000 m du site.

Le site à l'étude était occupé par des bâtiments abandonnés qui ont été démolis avant les travaux de caractérisations des sols et des eaux souterraines à l'exception du bâtiment situé sur le lot 1 637 773, celui-ci étant considéré comme ancestral. Une ancienne station-service et un garage mécanique étaient anciennement présents sur le lot sur lequel l'activité visée a eu lieu; les infrastructures en lien avec cette activité avaient été démantelées avant la réalisation des travaux de caractérisation des sols et des eaux souterraines. Le site est entouré de bâtiments à usage résidentiel principalement.



Études antérieures

Selon les informations obtenues dans le cadre du présent mandat, une évaluation environnementale de site phase I a été réalisée sur le site à l'étude, en janvier 2023, par la firme Géosphère consultants (N/RÉF : 2113).

L'étude recommandait une phase II sur la base de sources potentielles de contamination liées aux activités de station-service, la présence de systèmes de chauffage aux hydrocarbures pétroliers, la présence de bâtiments antérieurs, la présence de remblai d'origine inconnue, la présence d'activités antérieures de réparation et de vente de radiateurs ainsi que des activités d'entretien mécanique connexes, un avis de non-conformité pour entreposage inapproprié et non conforme de matières résiduelles, la présence antérieure d'une imprimerie, la présence antérieure d'un entrepreneur électricien ainsi que la présence antérieure d'activités de réparation de radiateurs et de placage d'aluminium sur le site voisin immédiat au nord.

Géosphère consultants recommandait la réalisation d'une caractérisation environnementale de site Phase II afin de vérifier la qualité des sols et des eaux souterraines sur le site.

De plus, chacun des bâtiments présents a fait l'objet d'une étude de caractérisation des matériaux pouvant contenir de l'amiante, en avril 2023 par Géosphère consultants.

Modèle conceptuel

Les activités de station-service et de mécanique sont la principale source de contamination du lot visée par la cessation d'activité. En effet, ces activités via la présence des ilots de pompes, des réservoirs souterrains, de radiateurs et de séparateurs eau-huile sont susceptibles de contaminer les sols et les eaux souterraines du lot concerné via un transport des contaminants par la circulation des eaux souterraines et de surface et par infiltration dans les sols. Le risque de contamination aéroporté reste faible. Ainsi les principaux contaminants susceptibles d'être retrouvés sur le site à l'étude sont les BTEX, les HAP, les HP C₁₀-C₅₀, les métaux et les COV.

Les risques sur la santé physique liées à la présence de ces contaminants sont évalués faible alors que le risque pour les sols et les eaux souterraines demeurent quant à lui élevé.

Composantes du modèle conceptuel		Description des éléments
Informations générales	Localisation	17 boulevard du Curé-Labelle, Laval
		Lots 1 637 764, 1 637 765, 1 637 766, 1 637 767, 1 637 768, 1 637 769, 1 637 770, 1 637 772 et 1 637 773
		5 201,3 m ²
		Terrains avoisinants; Nord: Commercial, Ouest: Récréation extérieure, Sud: Résidentiel, Est: Résidentiel
	Usage et zonage	Usages précédents identifiés dans le cadre d'une phase I: Commercial (Garage et station-service) et résidentiel
		Usages actuels : Terrain vacant (bâtiments démolis)
		Zonage: Zone T6.2-3079
		Courte description des installations présentes actuellement ou historiquement ayant pu contribuer à la mise en place de substances contaminantes; Actuellement: Aucune installation (terrain vacant), Antérieurement: Garage et station-service
	Sources de contamination potentielles	Installations, déversements et événements connus ou présumés ayant pu participer à la mise en place de contamination ou l'influencer et types de substances contaminantes associées: Garage et station-service
	Récepteurs potentiels et voies d'exposition	Récepteurs potentiels de l'eau souterraine et leur distance par rapport au terrain: Rivière des Prairies (50m au sud-est) et le réseau d'égout et pluvial (en limite des lots)
		Récepteurs potentiels associés à la contamination dans les sols (récepteurs écotoxicologiques, intrusion de vapeurs, etc.): Rivière des Prairies et sa faune/flore
		Récepteurs humains et écologiques, et écosystèmes à risque: Réseau d'égout et pluvial
Topographie et surface	Topographie (le terrain est plat, accidenté, etc.): Légère pente vers le sud	
	Description sommaire du couvert de surface (gazonné, asphalté, en pierre concassée, etc.): Gravier et béton concassé (issu de la démolition des bâtiments)	
Critères applicables	Critères applicables pour la qualité des sols: B	
	Critères applicables pour la qualité de l'eau souterraine: RES	

		Critères applicables pour l'eau de surface, le cas échéant: N/A
		Critères applicables pour les sédiments, le cas échéant: N/A
	Géologie	Résumé de la stratigraphie des sols observée sur le terrain ou basée sur des documents de référence associés à la géologie régionale: Sable, gravier et blocs
		Description du roc observé sur le terrain ou basé sur des documents de référence associés à la géologie régionale: Calcaire, dolomie, shale et grès
		Sommaire des résultats de granulométrie lorsqu'ils sont disponibles: N/A
	Hydrogéologie	Profondeur de l'eau souterraine observée ou basée sur des documents de référence associés à l'hydrogéologie régionale: entre 2,96 et 4,17m
		Amplitude observée de la variation saisonnière du niveau d'eau: Inconnue
Sens d'écoulement présumé de l'eau souterraine: Sud-est		
Vitesse d'écoulement de l'eau souterraine: 0,574 m/an		
	Valeurs de conductivité hydraulique mesurées sur le terrain, incluant l'unité stratigraphique associée: 0,00002114 m/an	
Sols	Signature chimique	Identification des substances contaminantes observées ou présumées: HP C ₁₀ -C ₅₀ , métaux et HAP
	Localisation de la contamination	Courte description de la localisation de la contamination observée dans les sols (emplacement, profondeur, etc.): Portions nord-ouest, centre et sud-est du site; Profondeurs variant de 0,00 à 1,50m
Liquides immiscibles légers	Signature chimique et propriétés	Identification des substances contaminantes observées par des analyses ou selon la source de contamination présumée: N/A
		Sommaire des propriétés chimiques et physicochimiques mesurées ou présumées (densité, viscosité, etc.): N/A
	Localisation	Courte description de la localisation des liquides immiscibles légers observés: N/A
		Sommaire des épaisseurs historiquement observées: N/A
Liquides immiscibles lourds	Signature chimique et propriétés	Identification des substances contaminantes observées par des analyses ou selon la source de contamination présumée: N/A

		Sommaire des propriétés chimiques et physicochimiques mesurées ou présumées (densité, viscosité, etc.): N/A
	Localisation	Courte description de la localisation des liquides immiscibles lourds observés: N/A
		Sommaire des épaisseurs historiquement observées: N/A
Eau souterraine	Signature chimique de la contamination	Identification des substances contaminantes observées ou présumées: Métaux
	Localisation de la contamination	Courte description de la localisation passée et actuelle de la contamination dissoute observée: PO3 (portion sud du site)
Air (intrusion de vapeur)	Signature chimique de la contamination	Identification des substances contaminantes observées ou présumées: N/A
	Localisation de la contamination	Courte description de la localisation passée et actuelle de la contamination observée: N/A
Eau de surface	Signature chimique de la contamination	Identification des substances contaminantes observées ou présumées: N/A
	Localisation de la contamination	Courte description de la localisation passée et actuelle de la contamination dissoute observée: N/A
Sédiments	Signature chimique de la contamination	Identification des substances contaminantes observées ou présumées: N/A
	Localisation de la contamination	Courte description de la localisation observée de la contamination dans les sédiments: N/A
Réhabilitation		À inclure, le cas échéant, pour chaque matière pour laquelle un effort de réhabilitation a été effectué (excavation, pompage, réhabilitation <i>in situ</i> , etc.): N/A



Résultats analytiques obtenus et interprétation

Compte tenu du zonage et de l'usage résidentiel projeté sur le site à l'étude, le critère « B » représentant les valeurs limites de l'annexe I du *RPRT*, a été retenu comme critère applicable pour les sols du site à l'étude. Les résultats ont également été comparés aux valeurs limites de l'annexe II du *RPRT* et de l'annexe I du *RESC*.

Les travaux réalisés sur le site à l'étude ont consisté à l'implantation de 39 tranchées exploratoires et quatre (4) forages aménagés en puits d'observation de l'eau souterraine.

Un ou plusieurs échantillons analysés au droit des tranchées TR2, TR4, TR5, TR8, TR9, TR12, TR13, TR17, TR19, TR20, TR21 (octobre), TR22, TR23, TR26, TR29, TR31, TR33 et TR102 ont révélé des concentrations en HP C₁₀-C₅₀, métaux et/ou HAP supérieures au critère « C » du *Guide d'intervention*. Conséquemment, les sols analysés au cours du présent mandat au droit de ces tranchées ne respectent pas le critère « C » du *Guide d'intervention*.

Les échantillons TR2-1, TR2-3, TR3-1, TR4-2, TR5-1, TR8-2, TR9-2, TR12-4, TR13-3, TR17-2, TR19-2, TR19-3, TR20-2, TR21-1 (octobre), TR22-2, TR23-1, TR23-3, TR26-3, TR29-2, TR29-3, TR31-2, TR100, TR101, TR102 et TR103 ont démontré des concentrations en HP C₁₀-C₅₀, métaux et/ou HAP supérieures au critère « B » établi pour le site. Tous les autres échantillons/paramètres ont démontré des concentrations inférieures au critère « B ».

Ainsi, il est possible de conclure que les échantillons de sol analysés au droit des tranchées TR2, TR3, TR4, TR5, TR8, TR9, TR12, TR13, TR17, TR19, TR20, TR21 (octobre), TR22, TR23, TR26, TR29, TR31, TR33, TR100, TR101, TR102 et TR103 dans le cadre de cette étude ne sont pas conformes à l'usage résidentiel projeté sur le site à l'étude et ont permis de couvrir les zones à risque soulevées lors de la Phase I.

Les sols contaminés présents sur le site dans la plage « >D » représentent un volume estimé de 277,5 m³, répartis sur une superficie d'environ 370 m² (zone 4 et 13) et sur une profondeur moyenne de 0,75m.

Les sols contaminés présents sur le site dans la plage « C-D » représentent un volume estimé de 796 m³, répartis sur une superficie totale d'environ 654 m² et sur une profondeur comprise entre 1 et 2m selon la zone (1m pour les zones 6,8,14 et 17) et 2m pour la zone 15-1.

Les sols contaminés présents sur le site dans la plage « B-C » représentent un volume estimé à 3091 m³ basé sur une superficie totale de 1960.66 m² et une profondeur comprise entre 1 et 2,5



m selon la zone (profondeur estimée à 1m pour les zones 5, 7, et 16, 1,5m pour les zones 1 et 11 et 2,5m de profondeur pour la zone 9).

Les sols contaminés présents sur le site dans la plage « A-B » représentent un volume estimé de 3 094 m³, répartis sur une superficie d'environ 2 015 m² et sur une profondeur moyenne de 1,50m.

Les sols situés sur le reste du site à l'étude ont montré des concentrations situées dans la plage de contamination A du Guide d'intervention.

Le volume total de sols non-conforme dans des concentrations supérieures au critère « B » du guide d'intervention applicable au site à l'étude est estimé à 4164,5 m³.

Pour les eaux souterraines, les puits étaient à sec lors des travaux. Aucun échantillon n'a pu être obtenu au moment des travaux de caractérisation en septembre et octobre 2025. Une nouvelle tentative a été réalisée le 14 décembre 2025, avec succès. Les puits PO2, PO3 et PO4 ont été développés le 14 décembre 2025 et échantillonnés le 15 décembre 2025. Le puits PO1 n'a pu être retrouvé en raison de l'épais couvert de neige et n'a donc pas été échantillonné.

Aucune contamination n'a été notée dans le puit PO4 présent sur le lot visé par la cessation d'activité. Une détection en manganèse a été notée pour le puit PO3 situé sur le lot en amont du lot visé. Cependant étant donné qu'aucune concentration en manganèse n'a été notée dans les autres puits du site en particulier ceux présents sur le lot visé par la cessation d'activité de station-service, Biosol considère la présence de manganèse notée dans le puits PO3 serait probablement d'origine naturelle. Aucun suivi des eaux n'est donc recommandé pour les eaux du site à l'étude.

Biosol Environnement recommande de procéder à une réhabilitation environnementale au droit des zones non conformes établies, zone dont la contamination excède le critère B du Guide applicable pour un terrain résidentiel suite au dépôt d'une déclaration de conformité au ministère de l'environnement.

Un avis de contamination devra également être inscrit au Registre foncier et les études réalisées, en particulier sur le lot 1 637 769 devront être signées par un professionnel en environnement. Un avis de contamination devra également être envoyé à la ville de Laval mentionnant la présence de sols contaminés en limite de lot avec le boulevard du Curé Labelle.

Dans le cas où des sols doivent être disposés hors du site à l'étude, les sols ayant montrés des concentrations supérieures au critère « A » du Guide d'intervention devront être gérés selon les recommandations émises par le Guide d'intervention concernant la gestion des sols contaminés.



PJ: PLANS de localisations du site, résultats des analyses, sens de l'écoulement des eaux et volumes de contamination estimés.

Fait à Québec le 6 mai 2026

A handwritten signature in black ink, appearing to read "MBK", with several horizontal strokes extending to the right.

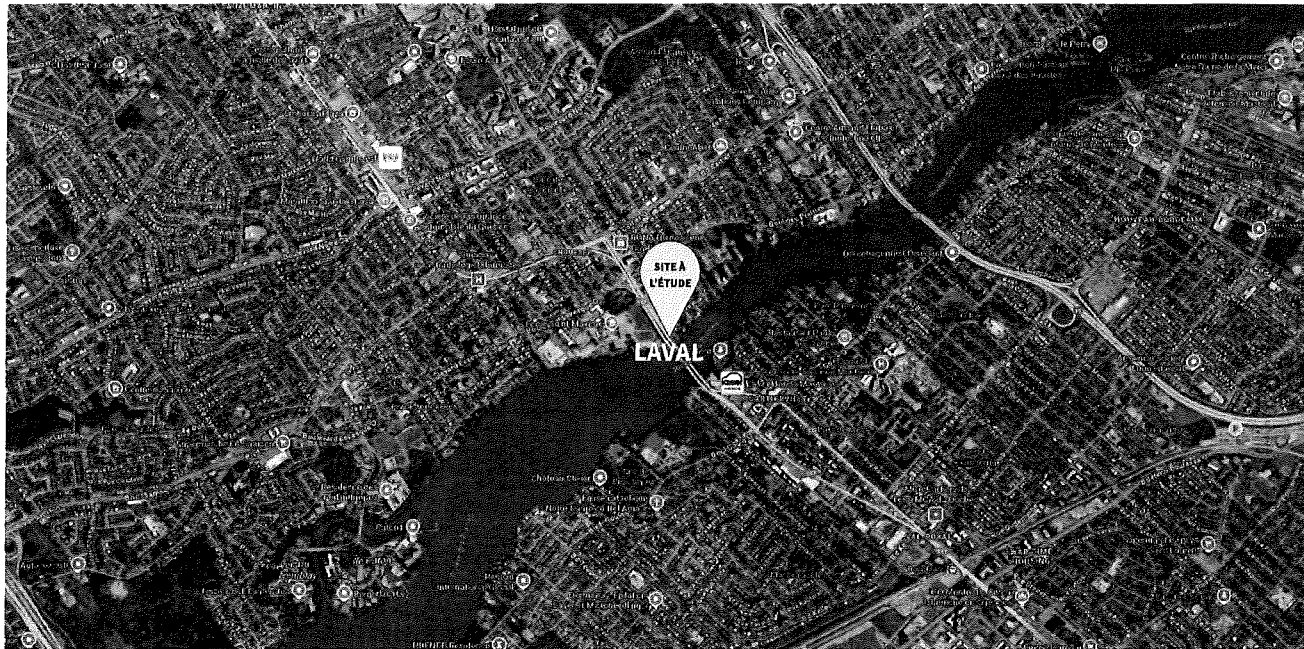
Mathy Brun Koné; M.Sc; EESA
Directrice Biosol Environnement

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "CAROL KHOURY", with several horizontal strokes extending to the right.

CAROL KHOURY
VP, Direction Générale



5 km



200 m



NO PROJET **2025-2017-3F**

FIG.1

CLIENT
E. Khoury construction inc.

PROJET / SITE
**Caractérisation environnementale
de site Phase II**
17, 41, 51, boulevard du Curé-Labelle, Laval (Qc)
40-46, 66, 72, 71e avenue, Laval (Qc)

Lot:
1 637 764 - 1 637 765 - 1 637 766 - 1 637 767 - 1 637 769
1 637 770 - 1 637 772 - 1 637 779

TITRE Ref. Google 2025
Plan de localisation régional

DESSINÉ PAR : L.BARBARESSO VÉRIFIÉ PAR : **Mathy Brun Koné M.Sc., EESA**

DATE : 06 mai 2026

UNITÉ DE MESURE : MÉTRIQUE ÉCHELLE : --

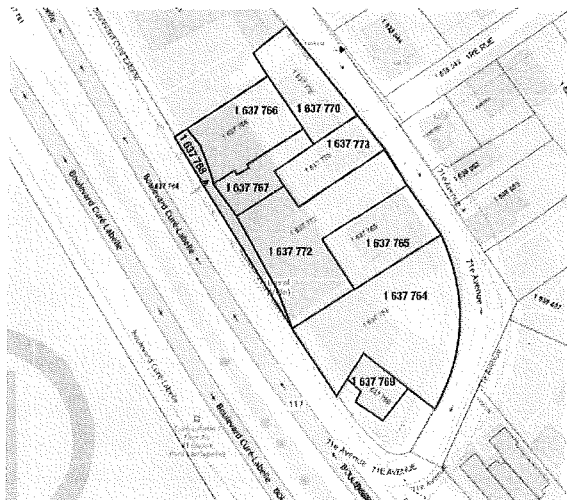
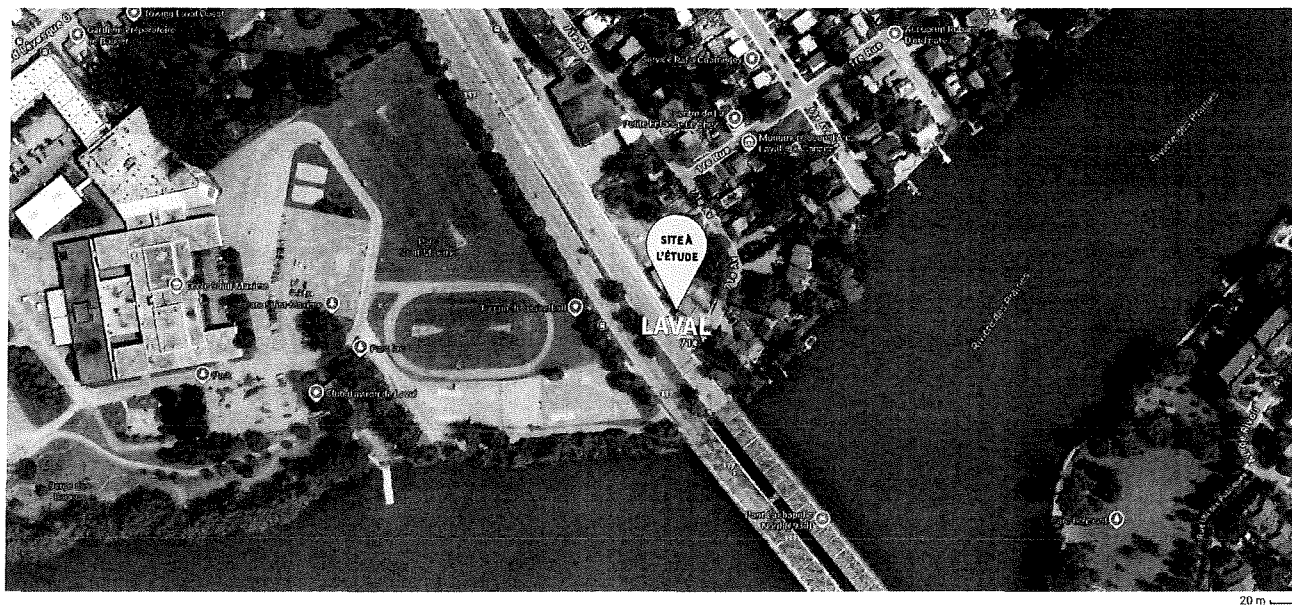


875 Boul. Charest Ouest, Suite 551
Québec, Qc, Canada G1M 2C9
Tél.: **418 780-2252**
Télééc.: 418 780-3097

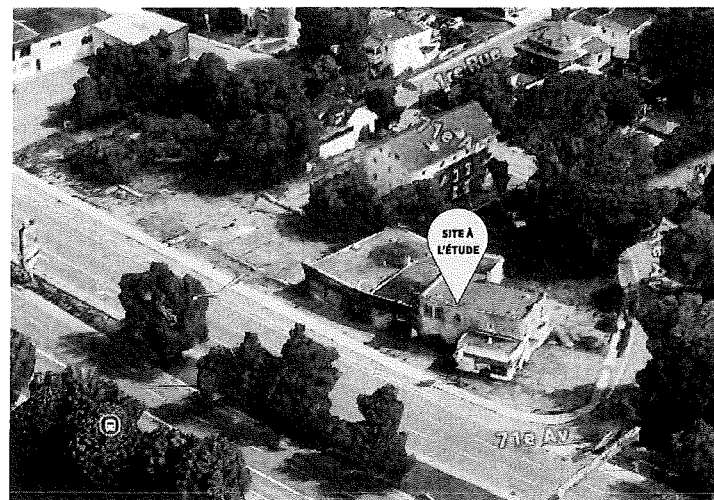


Ce document est confidentiel et demeure la propriété de Biosol2016 inc. Il est protégé légalement et est destiné exclusivement aux fins qui y sont mentionnés. Toute utilisation autre doit obligatoirement obtenir l'autorisation de Biosol2016 inc.

CU



Carte Intolot
Réf: Ressources naturelles et forêts Québec



Vue 3D du site à l'étude
Réf: Google 2025



NO PROJET **2025-2017-3F**

FIG.2

CLIENT
E. Khoury construction inc.

PROJET / SITE
**Caractérisation environnementale
de site Phase II**
17, 41, 51, boulevard du Curé-Labelle, Laval (Qc)
40-46, 66, 72, 71e avenue, Laval (Qc)

Lots:
1 637 764 - 1 637 765 - 1 637 766 - 1 637 767 - 1 637 769
1 637 770 - 1 637 772 - 1 637 779

TITRE
Plan de localisation régional Ref: Google 2025

DESSINÉ PAR : L.BARBAROSSO VÉRIFIÉ PAR : Mathy Brun Koné M.Sc., EESA

DATE : 06 mai 2026

UNITÉ DE MESURE : MÉTRIQUE ÉCHELLE : --

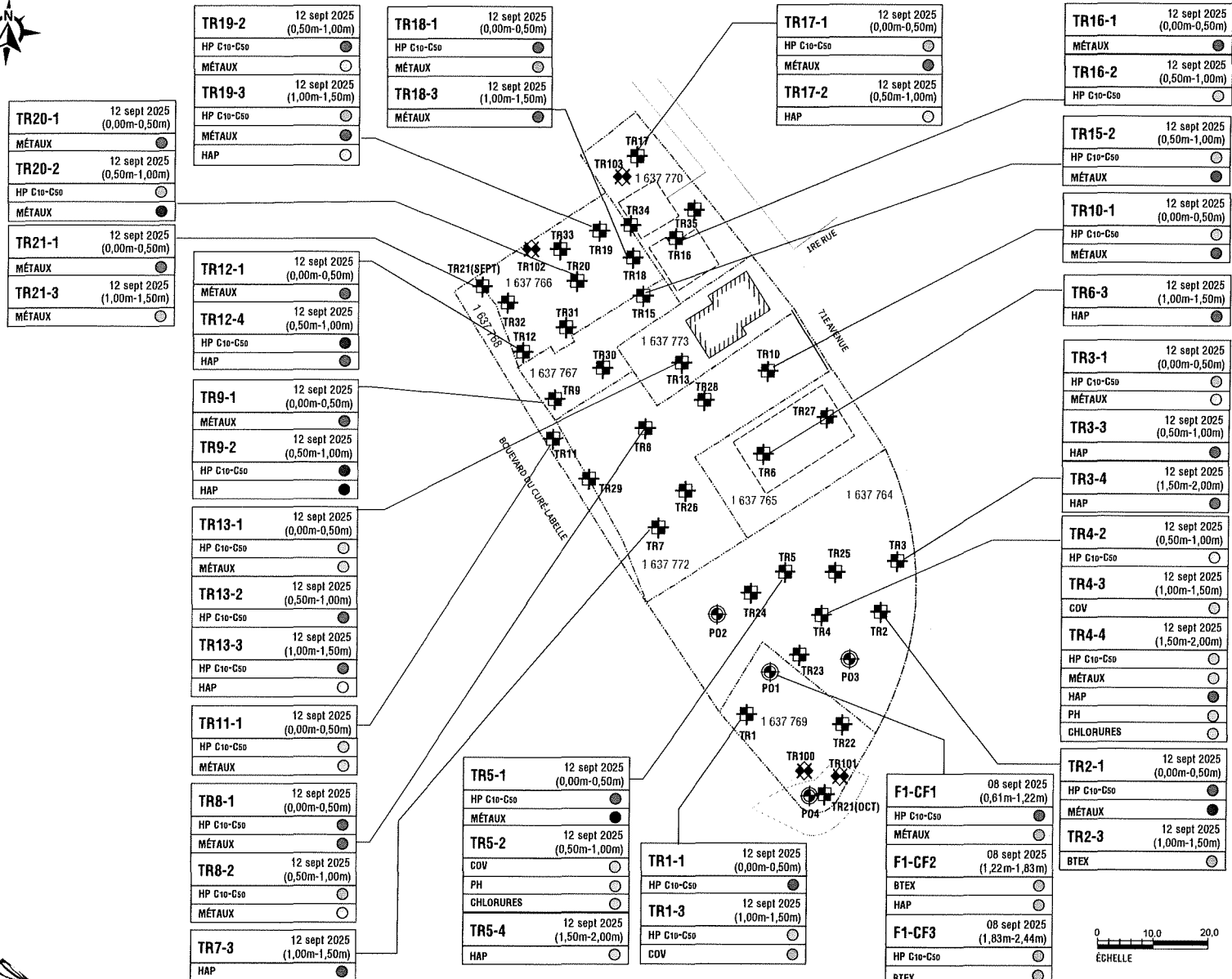


875 Boul. Charest Ouest, Suite ss#1
Québec, Qc, Canada G1H 2C9
TÉL. : 418 780-2352
TÉLÉC. : 418 780-3097



Ce document est confidentiel et demeure la propriété de Biosol2016 inc. Il est protégé légalement et est destiné exclusivement aux fins qui y sont mentionnés. Toute utilisation autre doit obligatoirement obtenir l'autorisation de Biosol2016 inc.

CK



NO PROJET **2025-2017-3F** **FIG.3**

CLIENT
E. Khoury construction inc.

PROJET / SITE
Caractérisation environnementale de site Phase II
17, 41, 51, boulevard du Curé-Labelle, Laval (0c)
40-46, 66, 72, 71e avenue, Laval (0c)

Lots:
1 637 764 - 1 637 765 - 1 637 766 - 1 637 767 - 1 637 769
1 637 770 - 1 637 772 - 1 637 779

TITRE
Localisation des puits d'observation/tranchées et résultats analytiques des sols

LEGENDE

---	LIMITE DU LOT
□	BÂTIMENT EXISTANT
□	BÂTIMENT ANTÉRIEUR (DÉMOLI)
+	TRANCHÉE BIOSOL 2025
+	TRANCHÉE BIOSOL 2026
⊙	PUITS D'OBSERVATION

CLASSIFICATION ENVIRONNEMENTALE DES SOLS
Critères génériques du Guide d'intervention de la protection des sols et de réhabilitation des terrains du MELCCFP

●	< A
●	A - B
○	B - C
●	C - RESC
○	> RESC

RESC: valeurs limites de l'annexe I du Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés
CRITÈRE A: Tenueurs de fond (substances inorganiques) / Limite de quantification
CRITÈRE B: Usage résidentiel (annexe I du Guide)
CRITÈRE C: Usage commercial et / ou industriel (annexe II du Guide)
CRITÈRE D: Traitement requis avant enfouissement (annexe I du RESC)
LD: Limite de détection
---: Non analysé

DESSINÉ PAR: L.BARBARESSO VÉRIFIÉ PAR: Mathy Brun Koné M.Sc., EESA

DATE: 08 mai 2026

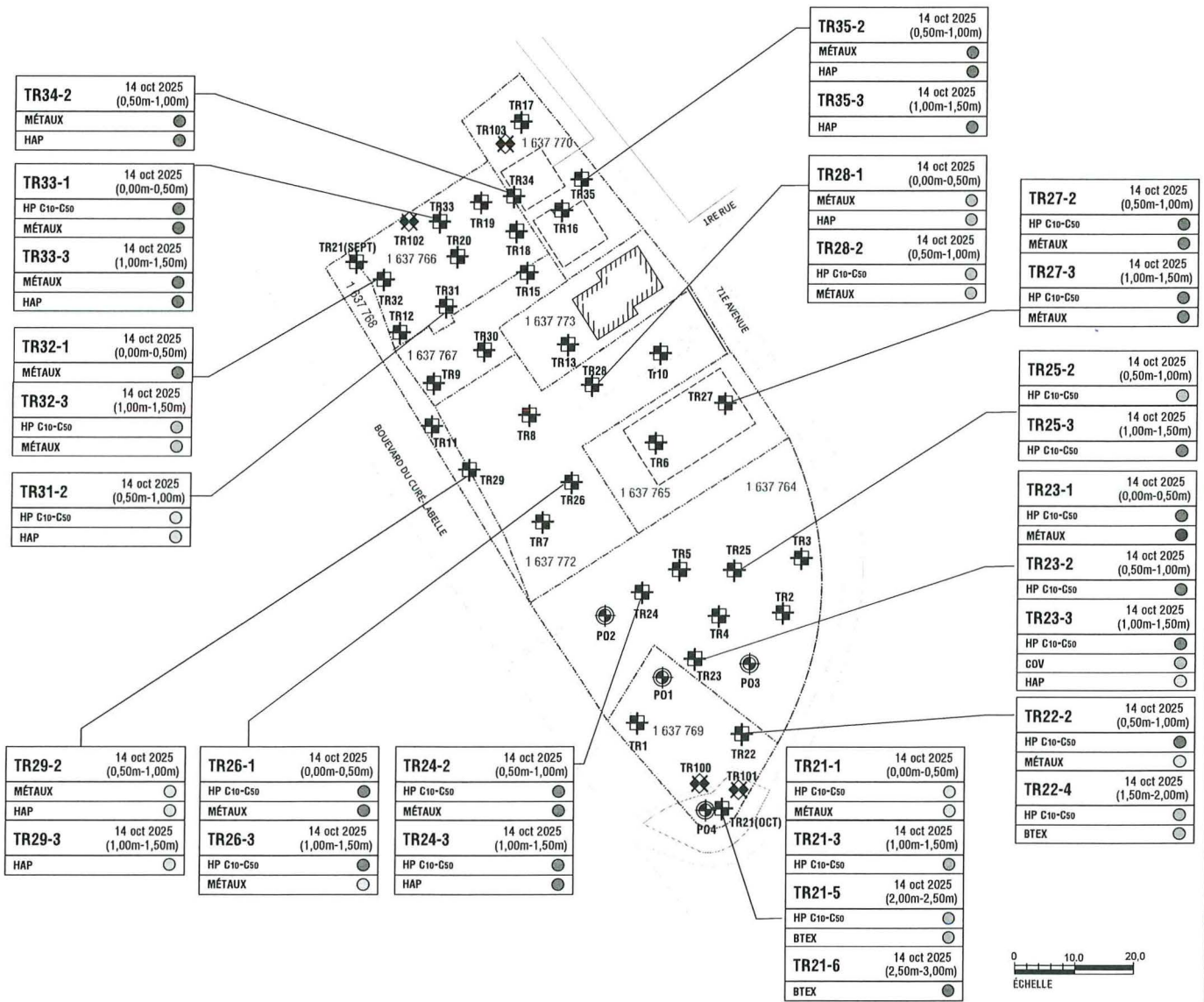
UNITÉ DE MESURE: MÉTRIQUE ÉCHELLE: --

BIOSOL ENVIRONNEMENT
875 Boul. Charest Ouest, Suite 5591
Québec, Qc, Canada G1H 2C9
TEL: 418 780-2252
TÉLÉC: 418 780-3097
www.biosol2016.com



Ce document est confidentiel et demeure la propriété de Biosol2016 inc. Il est protégé légalement et est destiné exclusivement aux fins qui y sont mentionnés. Toute utilisation autre doit obligatoirement obtenir l'autorisation de Biosol2016 inc.

ck



NO PROJET **2025-2017-3F**

FIG.4

CLIENT
E. Khoury construction inc.

PROJET / SITE
Caractérisation environnementale de site Phase II
17, 41, 51, boulevard du Curé-Labelle, Laval (Qc)
40-46, 66, 72, 71e avenue, Laval (Qc)

Lots:
1 637 764 - 1 637 765 - 1 637 766 - 1 637 767 - 1 637 769
1 637 770 - 1637 772 - 1 637 779

TITRE *Ref: Google 2025*
Localisation des puits d'observation/tranchées et résultats analytiques des sols

LÉGENDE

---	LIMITE DU LOT
[]	BÂTIMENT EXISTANT
[]	BÂTIMENT ANTERIEUR (DÉMOLI)
[+]	TRANCHÉE BIOSOL 2025
[X]	TRANCHÉE BIOSOL 2026
[P]	PUITS D'OBSERVATION

CLASSIFICATION ENVIRONNEMENTALE DES SOLS
Critères génériques du Guide d'intervention de la protection des sols et de réhabilitation des terrains du MELCCFP

●	< A
○	A - B
○	B - C
●	C - RESC
●	> RESC

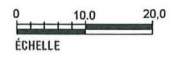
RESC : valeurs limites de l'annexe I du Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés
CRITÈRE A : Tenueurs de fond (substances inorganiques) / Limite de quantification
CRITÈRE B : Usage résidentiel (annexe I du Guide)
CRITÈRE C : Usage commercial et / ou industriel (annexe II du Guide)
CRITÈRE D : Traitement requis avant enfouissement (annexe I du RESC)
LD : Limite de détection
---: Non analysé

DESSINÉ PAR : L.BARBARESSO VÉRIFIÉ PAR : Mathy Brun Kond M.Sc., EESA

DATE : 06 mai 2026

UNITÉ DE MESURE : MÉTRIQUE ÉCHELLE : --

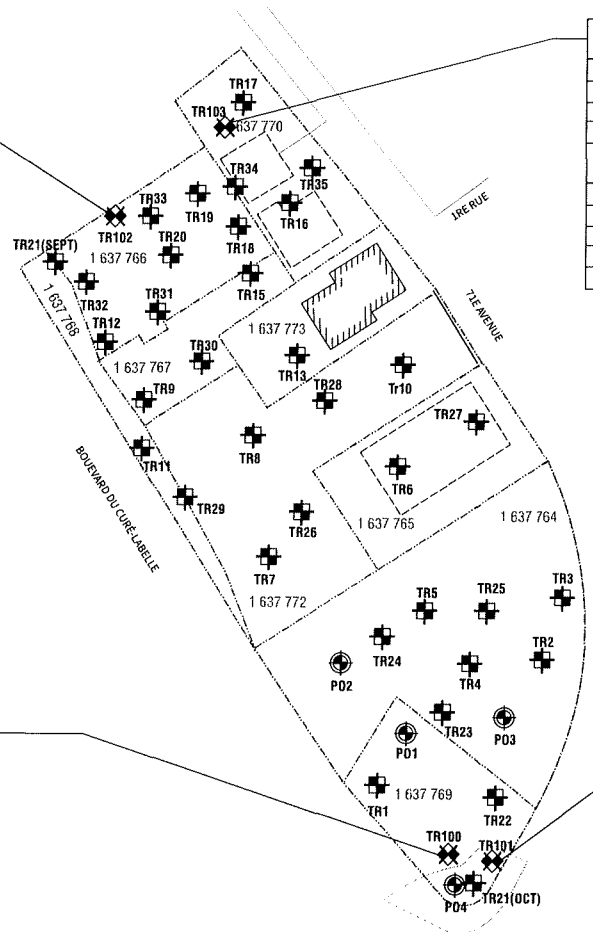
875 Boul. Charest Ouest, Suite ss#1
Québec, Qc, Canada G1H 2C9
TÉL : 418 780-2252
TÉLÉC : 418 780-3097
www.biosol2016.com



CK

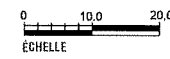


TR102-1	22 avril 2026 (0,00m-1,00m)
MÉTAUX	●
HAP	○
HP C10-C50	●
COV	○
TR102-2	22 avril 2026 (1,00m-2,00m)
MÉTAUX	●
HAP	●
HP C10-C50	●
COV	○
TR102-3	22 avril 2026 (2,00m-3,00m)
MÉTAUX	●
HAP	●
HP C10-C50	●
COV	○
TR100-1	22 avril 2026 (0,00m-0,50m)
MÉTAUX	●
HAP	●
HP C10-C50	○
COV	○
TR100-2	22 avril 2026 (0,50m-1,00m)
MÉTAUX	●
HAP	●
HP C10-C50	○
COV	○
TR100-3	22 avril 2026 (1,00m-1,50m)
MÉTAUX	○
HAP	●
HP C10-C50	○
COV	○
TR100-4	22 avril 2026 (1,50m-2,00m)
MÉTAUX	○
HAP	●
HP C10-C50	○
COV	○
TR100-5	22 avril 2026 (2,00m-2,50m)
MÉTAUX	○
HAP	●
HP C10-C50	○
COV	○
TR100-6	22 avril 2026 (2,50m-3,00m)
MÉTAUX	○
HAP	○
HP C10-C50	○
COV	○
PHÉNOLS	○



TR103-1	22 avril 2026 (0,00m-1,00m)
MÉTAUX	●
HAP	○
HP C10-C50	●
COV	○
TR103-2	22 avril 2026 (1,00m-2,00m)
MÉTAUX	○
HAP	●
HP C10-C50	○
COV	○
PHÉNOLS	○

TR101-1	22 avril 2026 (0,50m-1,00m)
MÉTAUX	●
HAP	○
HP C10-C50	●
COV	○
TR101-2	22 avril 2026 (1,00m-1,50m)
MÉTAUX	○
HAP	●
HP C10-C50	○
COV	○
TR101-3	22 avril 2026 (1,50m-2,00m)
MÉTAUX	○
HAP	○
HP C10-C50	○
COV	○
TR101-4	22 avril 2026 (2,00m-2,50m)
MÉTAUX	○
HAP	●
HP C10-C50	○
COV	○
TR101-5	22 avril 2026 (2,50m-3,00m)
MÉTAUX	●
HAP	○
HP C10-C50	○
COV	○



NO PROJET **2025-2017-3F**

FIG.5

CLIENT
E. Khoury construction inc.

PROJET / SITE
Caractérisation environnementale de site Phase II
17, 41, 51, boulevard du Curé-Labelle, Laval (Qc)
40-46, 66, 72, 71e avenue, Laval (Qc)

Lots:
1 637 764 - 1 637 765 - 1 637 766 - 1 637 767 - 1 637 769
1 637 770 - 1 637 772 - 1 637 779

TITRE *Ref: Google 2025*
Localisation des puits d'observation/tranchées et résultats analytiques des sols

LÉGENDE

- LIMITE DU LOT
- BÂTIMENT EXISTANT
- BÂTIMENT ANTERIEUR (DÉMOLI)
- ⊕ TRANCHEE BIOSOL 2025
- ⊗ TRANCHEE BIOSOL 2026
- ⊙ PUIITS D'OBSERVATION

CLASSIFICATION ENVIRONNEMENTALE DES SOLS
Critères génériques du Guide d'intervention de la protection des sols et de réhabilitation des terrains du MELCCFP

●	< A
●	A - B
○	B - C
●	C - RESC
●	> RESC

RESC : valeurs limites de l'annexe I du Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés
CRITÈRE A : Teneurs de fond (substances inorganiques) / Limite de quantification
CRITÈRE B : Usage résidentiel (annexe I du Guide)
CRITÈRE C : Usage commercial et / ou industriel (annexe II du Guide)
CRITÈRE D : Traitement requis avant enfouissement (annexe I du RESC)
LD : Limite de détection
--- : Non analysé

DESSINÉ PAR : L.BARBARESSO VÉRIFIÉ PAR : **Mathy Brun Koné M.Sc., EESA**
DATE : 06 mai 2026

UNITÉ DE MESURE : MÉTRIQUE ÉCHELLE : --

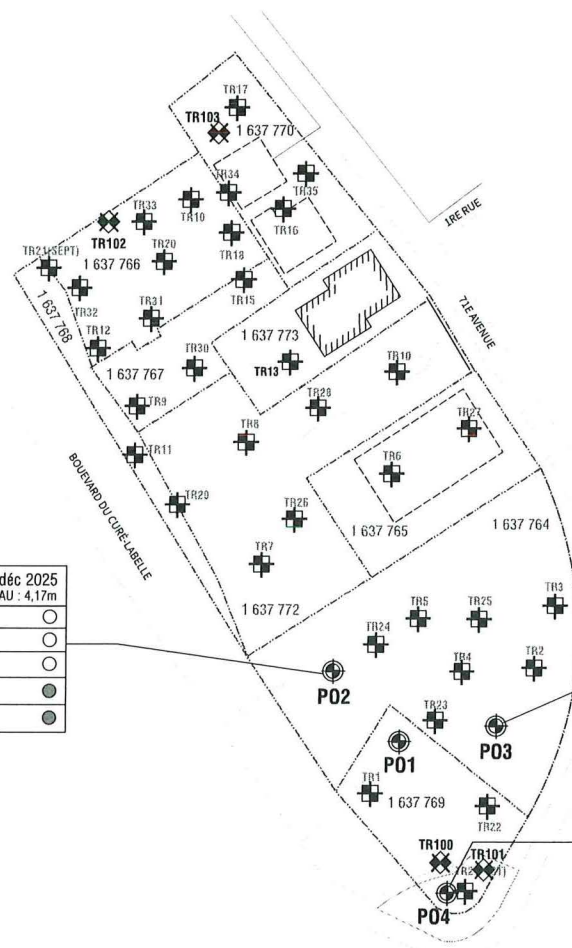
BIOSOL ENVIRONNEMENT
www.biosol2016.com

875 Boul. Charest Ouest, Suite 55#1
Québec, Qc, Canada G1H 2C9
TÉL : 418 780-2252
TÉLÉC : 418 780-3097



Ce document est confidentiel et demeure la propriété de Biosol2016 inc. Il est protégé légalement et est destiné exclusivement aux fins qui y sont mentionnés. Toute utilisation autre doit obligatoirement obtenir l'autorisation de Biosol2016 inc.

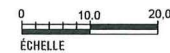
ck



P02	15 déc 2025
NIVEAU D'EAU : 4,17m	
HP C10-C50	○
HAM	○
HAC	○
MÉTAUX DISSOUS	●
HAP	●

P03	15 déc 2025
NIVEAU D'EAU : 3,81m	
HP C10-C50	○
HAM	○
HAC	○
MÉTAUX DISSOUS	●
HAP	●

P04	15 déc 2025
NIVEAU D'EAU : 2,96m	
HP C10-C50	○
HAM	○
HAC	○
MÉTAUX DISSOUS	●
HAP	●



NO PROJET **2025-2017-3F**

FIG.6

CLIENT
E. Khoury construction inc.

PROJET / SITE
Caractérisation environnementale de site Phase II
17, 41, 51, boulevard du Curé-Labelle, Laval (Oc)
40-46, 66, 72, 71e avenue, Laval (Oc)
Lots:
1 637 764 - 1 637 765 - 1 637 766 - 1 637 767 - 1 637 769
1 637 770 - 1 637 772 - 1 637 779

TITRE *Ref. Google 2025*
Localisation des puits d'observation et résultats analytiques des eaux souterraines

- LÉGENDE**
- LIMITE DU LOT
 - BÂTIMENT EXISTANT
 - BÂTIMENT ANTÉRIEUR (DÉMOLI)
 - ⊕ TRANCHÉE BIOSOL 2025
 - ⊗ TRANCHÉE BIOSOL 2026
 - ⊙ PUIITS D'OBSERVATION

Classification environnementale des eaux souterraines
Critères de qualité des eaux souterraines de l'Annexe 7 du RES

- concentration inférieure à la limite de détection
- concentration supérieure au critère Eau de consommation
- concentration supérieure au seuil d'alerte (50% du RES)
- concentration supérieure au seuil d'alerte (70% du RES)
- >RES

1. Qualité Environnementale - Protection des eaux et réhabilitation des terres contaminées (DESCEP, 2012)
2. Le client s'engage à fournir les données nécessaires pour la réalisation de ce projet.
3. La concentration en métaux lourds est inférieure à 50 mg/L en tout état de cause.
4. Les données relatives aux métaux lourds sont basées sur les résultats des analyses effectuées en laboratoire (L23) en 2025.

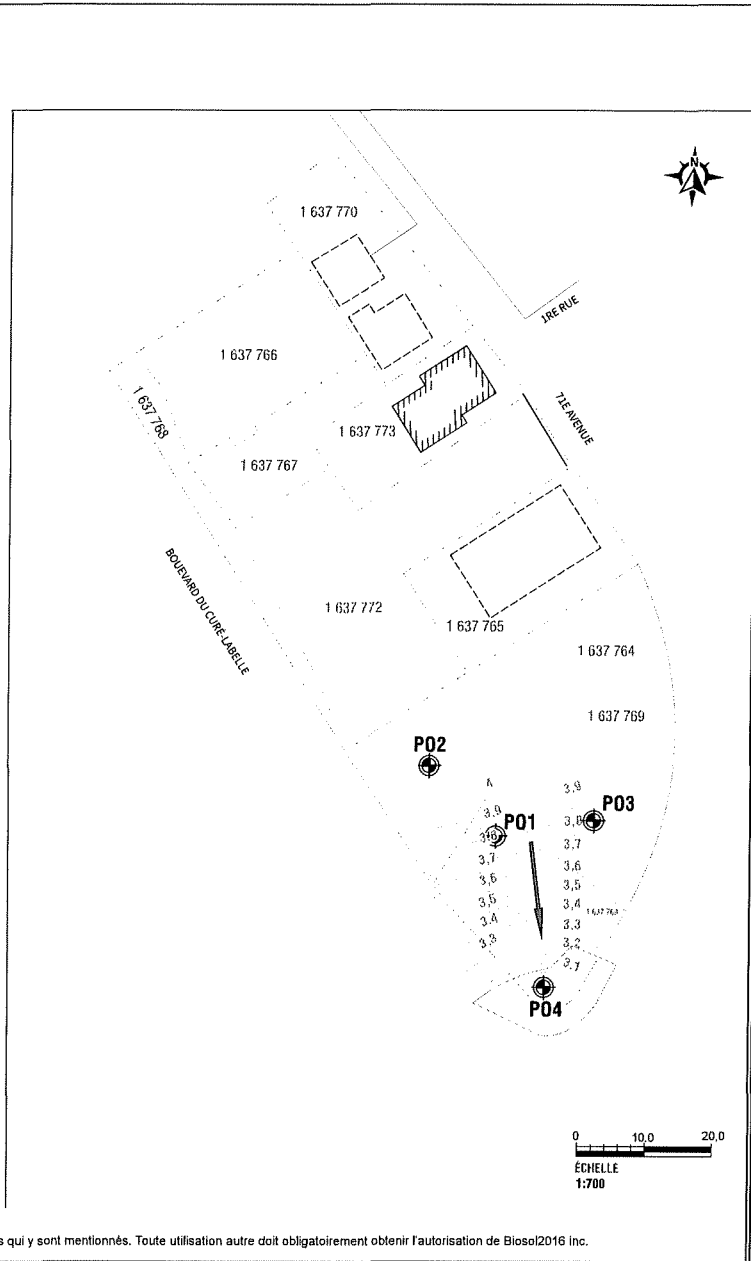
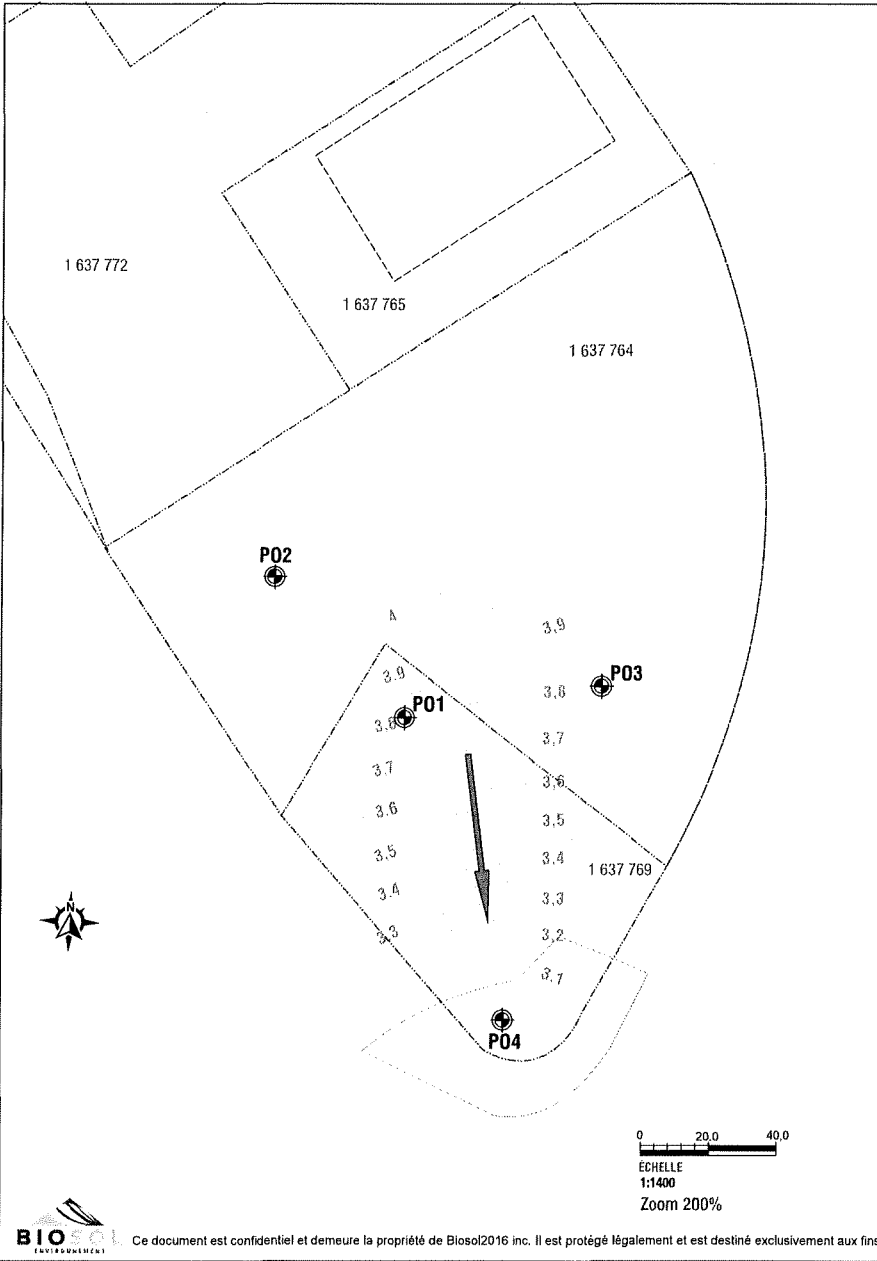
DESSINÉ PAR : L.BARBARESSO VÉRIFIÉ PAR : **Mathy Brun Koné M.Sc., EESA**

DATE : 06 mai 2026

UNITÉ DE MESURE : MÉTRIQUE ÉCHELLE : ---

875 Boul. Charest Ouest, Suite 5511
Québec, Qc, Canada G1H 2C9
TÉL : **418 780-2252**
TÉLÉC : 418 780-3097
www.biosol2016.com

CK



NO PROJET **2025-2017-3F**
FIG.7

CLIENT
E. Khoury construction inc.

PROJET / SITE
Caractérisation environnementale de site Phase II
 17, 41, 51, boulevard du Curé-Labelle, Laval (Qc)
 40-46, 66, 72, 71e avenue, Laval (Qc)
 Lots:
 1 637 764 - 1 637 765 - 1 637 766 - 1 637 767 - 1 637 769
 1 637 770 - 1 637 772 - 1 637 779

TITRE *Inf. Google 2025*
Carte piézométrique

- LÉGENDE**
- LIMITE DU LOT
 - BÂTIMENT EXISTANT
 - BÂTIMENT ANTERIEUR (DÉMOLI)
 - PUIITS D'OBSERVATION
 - SENS D'ÉCOULEMENT DES EAUX SOUTERRAINES

Classification environnementale des eaux souterraines
 Critères de qualité des eaux souterraines de l'Annexe 7 du RES

- concentration inférieure à la limite de détection
- concentration supérieure au critère Eau de consommation
- concentration supérieure au seuil d'alerte (50% du RES)
- concentration supérieure au seuil d'alerte (70% du RES)
- >RES

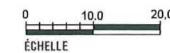
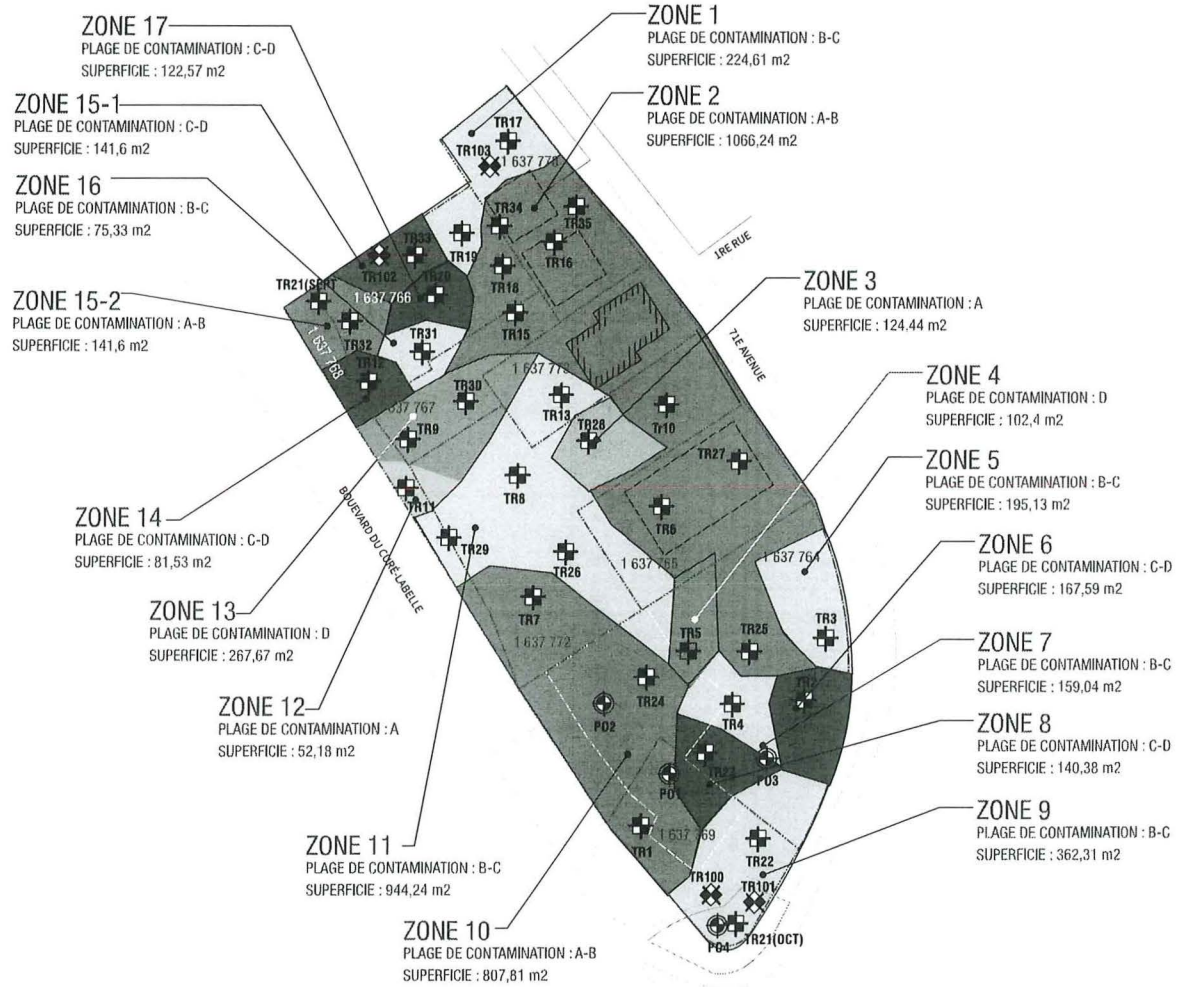
© Tous droits réservés. Prohibé au plus en détail de tout autre usage (D.G.C.P. 2011).
 À la seule fin de l'usage de la carte. La carte est mise à jour par le Service de l'Information Géographique (SIG) du Québec.
 À l'exception des données géométriques, les données sont fournies sans garantie de précision.

DESSINÉ PAR : L.RABARESSO VÉRIFIÉ PAR : **Mathy Brun Koné M.Sc., EESA**
 DATE : 06 mai 2026

UNITÉ DE MESURE : MÉTRIQUE ÉCHELLE : --

BIOSOL ENVIRONNEMENT
 www.biosol2016.com
 875 Boul. Charest Ouest, Suite 558#1
 Québec, Qc, Canada G1H 2C9
 Tél.: 418 780-2352
 Téléc.: 418 780-3097

CK



NO PROJET **2025-2017-3F**
FIG.8

CLIENT
E. Khoury construction inc.

PROJET / SITE
Caractérisation environnementale de site Phase II
17, 41, 51, boulevard du Curé-Labelle, Laval (Qc)
40-46, 66, 72, 71e avenue, Laval (Qc)

Lots:
1 637 764 - 1 637 765 - 1 637 766 - 1 637 767 - 1 637 769
1 637 770 - 1 637 772 - 1 637 779

TITRE *Ref. Google 2025*
Localisation des zones contaminées

LÉGENDE

---	LIMITE DU LOT
[]	BÂTIMENT EXISTANT
[]	BÂTIMENT ANTERIEUR (DÉMOLI)
[+]	TRANCHÉE BIOSOL 2025
[X]	TRANCHÉE BIOSOL 2026
[P]	PUITS D'OBSERVATION

CLASSIFICATION ENVIRONNEMENTALE DES SOLS
Critères généraux du Guide d'intervention de la protection des sols et de réhabilitation des terrains du MELCCFP

●	< A
●	A - B
○	B - C
●	C - RESC
●	> RESC

RESC : valeurs limites de l'annexe I du Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés
CRITÈRE A : Teneurs de fond (substances inorganiques) / Limite de quantification
CRITÈRE B : Usage résidentiel (annexe I du Guide)
CRITÈRE C : Usage commercial et / ou industriel (annexe II du Guide)
CRITÈRE D : Traitement requis avant enfouissement (annexe I du RESC)
LD : Limite de détection
--- : Non analysé

DESSINÉ PAR : L.BARBARESSO VÉRIFIÉ PAR : **Mathy Brun Konó M.Sc., EESA**

DATE : 06 mai 2026

UNITÉ DE MESURE : MÉTRIQUE ÉCHELLE : --

BIOSOL ENVIRONNEMENT
www.biosol2016.com

875 Boul. Charest Ouest, Suite 5541
Québec, Qc, Canada G1H 2C9
TÉL : 418 780-2252
TÉLÉC. : 418 780-3097

OK